



## Prolongation arrêt de travail par médecin du travail

-----  
Par RS92

Bonjour,

Un médecin spécialiste me soutient mordicus que lors de la visite de pré-reprise, un médecin du travail qui juge que le salarié n'est pas suffisamment rétabli pour reprendre le travail peut prolonger lui-même l'arrêt maladie.

Je ne trouve rien sur internet confirmant cette possibilité.

Quelqu'un a-t-il déjà vu cette pratique?

Merci pour vos réponses.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

La prolongation doit être prescrite par le même médecin qui a donné l'arrêt de travail initial.

C'est écrit sur la feuille de maladie.

Le médecin du travail peut seulement déclarer la personne inapte.